

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 14 juin 2024. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité Saint-Roch, les signataires ont compris des échanges. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

I. PARTICIPANTS

Comité Saint-Roch

Sociétés

Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale, Second Régiment des Zouaves Français du Second Empire, Société Royale des Mousquetaires du Roy, Société Royale des Sapeurs-Pompiers de la Ville-Haute, Compagnie des Voltigeurs du Premier Empire, Tartares Litvaniens, Sapeurs et Artilleurs du Second Empire de Biercée, Enfants de sainte Barbe (Ragnies), Volontaires Belges de 1830, Flanqueurs de la Garde du Premier Empire (Ragnies), Compagnie Saint-Roch, Société Royale des Zouaves Pontificaux.

Société excusée : Compagnie Royale des Chasseurs Carabiniers de la Ville-Basse.

Société absente : Société Royale des Pompiers des Waibes.

En présence de Mme la Bourgmestre, Marie-Ève Van Laethem, et de l'Échevin du Folklore, Patrice Vraie.

II. DISCUSSION

Mise à l'honneur pour 2025 : Compagnie Saint-Roch pour 40 participations à la St-Roch ?

⇒ assumer : airs de circonstance équivalents aux rigodons entre chaque campe, ouvrir la Retraite aux flambeaux, airs de circonstance équivalents au rigodon durant la messe, commandement honorifique des tirs durant la remise des décorations, leur conduite au monument « Aux Morts »...

La distribution de **flambeaux** aux sociétés sera adaptée pour 2025.

Pour rappel, en 2023, pour des raisons de sécurité et d'incivilité, le nombre de flambeaux a été réduit. La commande est, néanmoins, passée de 1000 en 2023 à 1200 en 2024. Ce nombre de flambeaux commandés ne sera pas plus élevé en 2025.

Samedi :

- Conditions météo « apocalyptiques ».
- 5 camps sur les 9 ont été tirées.

- Malgré ces difficiles conditions, merci à la batterie des Sapeurs et Artilleurs pour les rigodons et le départ de la Retraite aux flambeaux.
- Inévitable départ chaotique, mais, finalement, chaque société a effectué la retraite, au moins en partie.
- L'usage d'une application météo (<GSM) pourrait s'avérer utile.
- Monument « Au Marcheur » :
 - Il n'avait pas été entretenu.
 - ➔ Interpeller l'Amicale qui, en principe, a en charge l'entretien de ce monument. Trouver une solution si l'Amicale n'assume pas son rôle.
 - Comme demandé par certains, le monument « Au Marcheur » était bien éclairé.
 - Les montages floraux de type jardinière semblent avoir satisfait l'ensemble des sociétés.
- Belle fin de Retraite (sonnerie, Brabançonne, Sambre et Meuse).
- Les Enfants de sainte Barbe ont bien respecté l'itinéraire de fin de Retraite. Pas la Jeune, mais... ces jeunes avaient-ils été briefés ? Absence d'officier ?
- Le parcours en cas de pluie n'a peut-être pas été assimilé par tout le monde.
 - Partage du cortège, en deux, en cas de fortes pluies. Pour rappel :
 - Départs vers la Ville-Haute : place du Chapitre, remparts du Nord, rue Parfait Namur, Grand'Rue, remparts du Midi, rue St-Jacques, rue des Nobles, Grand Puits, chaussée Notre-Dame, rue du Moustier.
 - Départs vers la Ville-Basse : place du Chapitre, chaussée Notre-Dame, rue du Moustier, rue Saint-Nicaise, rue Longue, rue du Canal, rue du Rivage, rue t'Serstevens, rue du Moustier.

Dimanche matin :

- Prévoir une interdiction de stationner au tienne Trappe.
- Remerciements aux Artilleurs pour leur présence, dès le bas du tienne Trappe.
- Dans l'église de la Ville-Basse, trop peu de délégations sont représentées (drapeaux) pour la descente solennelle de la statue de saint Roch.

Dimanche après-midi :

- Dans l'ensemble, les départs (Chant des Oiseaux et Waibes) se sont très bien déroulés. Bonne collaboration avec l'ensemble des sociétés qui semblaient avoir à cœur de bien faire les choses.
- La Compagnie St-Roch signale qu'elle a rejoint les Waibes sans aucun arrêt. C'est une première.
- Les Tartares signalent l'étroitesse de la rue du Pont, en descendant des Waibes. La foule présente empêche le défilé des cavaliers en toute sécurité. Un aménagement est peut-être à prévoir (Barrières Nadar ? Cordes ? Arrêt des Tartares en haut de la rue du Pont ?). Néanmoins, attention à ne pas laisser la rue t'Serstevens entièrement libre avant d'y défiler. Cela a pour conséquence (effet domino) d'arrêter, de « bloquer » les sociétés qui suivent.
- Les Volontaires signalent qu'ils se sont arrêtés en descendant des Waibes.

- L'inévitable ralentissement du défilé pour la rentrée devrait (doit ?) se produire quand chaque société arrive à hauteur du square de l'église. Pas avant. Sinon, comme expliqué ci-dessus (effet domino), les sociétés s'arrêtent en amont.
- Durée de la rentrée : de 18h10 à 20h04
- → Fin 1h10 plus tôt qu'en 2023 !
- À quoi est-ce dû ? Concours de circonstances ? Les officiers ont fait preuve de beaucoup de rigueur ? Il y avait moins de marcheurs (<Ste-Rolende) ? Il y avait moins de fanfares (<Ste-Rolende) ? Les conditions météo étaient plus propices à un défilé « rapide » et continu (pas de forte chaleur) ?

Lundi :

- Lors de la réunion de débriefing en présence des divers services communaux, il a été signalé que le nettoyage de la rue t'Serstevens est parfois compliqué. Certains marcheurs qui participent au réveil ne laissent pas travailler le camion-balai à hauteur de l'Estaminet, notamment. Les hommes du service travaux œuvrent pour le confort, le bien-être de tous. Respectons-les, SVP !
- Les Mousquetaires signalent qu'à 9h00, le Poste Médical d'Urgence (PMU) n'était pas ouvert et l'ambulancier, finalement arrivé, n'avait pas la clé de la barrière. Le jeune Mousquetaire qui a fait un malaise a dû, avec difficulté, se déplacer jusqu'à ladite barrière, avant de recevoir des soins.
- Départ vers l'église, pour la vénération de la relique de saint Roch : inversion de 2 sociétés, sans conséquence.
- Retard des Pontifes, sans conséquence.
- La messe débute à 10h00.
- La sonnerie de cloche pour signaler la possible entrée des batteries, en fin de messe, est efficace.
- Remise des médailles aux Sœurs Grises, en fin de cérémonie, comme en 2023.
- Fin de la messe à 11h05.
- Très bon début de lundi.
- Puis, retard des Pontifes.
 - Ils justifient ce retard par :
 - Les tirs de la Compagnie St-Roch les empêchent de progresser.
 - La durée de la cérémonie autour de la chapelle St-Roch (chant du cantique (*NDLR : durée de 5 minutes*), des litanies, pendant la distribution des petits pains).
 - Les Carabiniers défilent trop rapidement, au contraire des Pontifes qui doivent, notamment, rester avec les Sœurs Grises et les pèlerins.
 - Les Pontifes n'auraient pas profité trop longtemps de leur buvette, au bas du tienne Trappe.
- → Départ de la Maladrerie à 14h35, soit 4 minutes après l'arrivée de la statue de saint Roch.
- Malgré la bonne volonté de l'Adjudant de la Zouaverie, son drapeau a fait le tour de la Potale, à son arrivée, mais n'y est pas retourné au démarrage.
- Les sociétés ont été très, très rigoureuses → fluidité des départs.
- Remise des médailles...
 - Pas si mal, pour une 1^{re}.
 - Certains réglages auront lieu.

- À l'arrivée des marcheurs, place Albert 1^{er}, l'importante présence de la foule rend le passage difficile et les tirs dangereux. Dans le futur, pour des raisons de sécurité, il y aura lieu de canaliser la foule au moyen de barrières Nadar ? au moyen de cordes (comme à la rue t'Serstevens) ?
 - Il y aura lieu de repréciser l'emplacement des sociétés sur le plan qui leur est remis.
 - Les Carabiniers ont accepté de s'adapter et ont, à bon escient, contourné, par la droite, l'œuvre centrale pour que toute la Société puisse entrer sur la place. Ce qui n'aurait pas été possible s'ils avaient respecté le déroulement initialement prévu.
 - Au contraire des Pontifes qui n'ont pas accepté de suivre les conseils du CSR.
 - La remise des décorations a duré le même temps que l'an dernier.
 - **Mais** « seulement » 63 médailles (78, en 2023).
 - Les médaillés de 25 et 35 ont pu être mis à l'honneur :
 - Ils défilaient à l'avant de leur société au passage devant la tribune,
 - Après être montés sur le podium, ils ont pu voir défiler leur société devant eux.
 - Certains n'ont pas respecté le protocole, plus par méconnaissance qu'autre chose, notamment pour les médaillés de 50 ans. Or, il s'agissait du même protocole qu'en 2023 :
 - *L'échevin du Folklore appelle les jubilaires pour 50 ans de marche, de la 1^{re} société (< ordre du cortège).*
 - *Ils rejoignent, ensemble, le podium (s'ils sont plusieurs), escortés par le drapeau de leur société.*
 - *La batterie de leur société joue un rigodon, ou un air court, **en restant dans les rangs.***
 - *Le(s) marcheur(s) jubilaire(s) monte(nt) sur le podium, l'escorte retourne dans ses rangs.*
 - *Seul(s) le(s) marcheur(s) jubilaire(s) reste(nt) sur le podium.*
 - *Idem pour la société suivante, société par société.*
 - Ce qui met certains officiers mal à l'aise.
 - Ce qui provoque un changement de protocole de la part d'autres.
 - Il y aura lieu d'être plus précis quant à l'emplacement des sociétés sur le plan qui leur est remis.
 - Dans l'ensemble, remerciements particuliers à tous pour leur étroite collaboration.
- Les Sœurs Grises sont rentrées sur la place du Chapitre, ce qui n'est pas prévu.
 - Divers :
 - Impressionnant travail des équipes « propreté » de la Ville de Thuin. Appréciable apport des grandes poubelles en plastique pour trier les PMC et autres déchets.
 - Les cafés avaient-ils l'obligation d'être fermés dès 23h00, le mardi de la St-Roch ?
 - Remerciements et applaudissements pour l'échevin du Folklore, Patrice Vraie, qui quittera prochainement ses fonctions.

- Manifestations futures :
 - 6 juillet 2024 : Place de Lobbes Bonniers – concours de pétanque des Flanqueurs de la Garde.
 - 13 et 14 septembre 2024 : Institut du Sacré-Cœur (Thuin) – concours de belote et souper des Flanqueurs de la Garde.
 - 14 septembre 2024 : Biercée – 35 ans des Sapeurs et Artilleurs de Biercée.
 - 11 et 12 octobre 2024 : Institut du Sacré-Cœur (Thuin) – concours de belote et souper des Zouaves Français.
 - 8 décembre 2024 : fête de la Sainte-Barbe.

Bel été à tous !

Marc Allard, Alexandre Dogné & Gérard Vanadenhoven